

LA GAZETTE SAINT-PAULOISE

Juillet 2013



MOT du MAIRE

Dans notre dernier bulletin, j'écrivais que la voirie ne posait pas de problème avec cependant une inquiétude avec la sécheresse. Ce dernier point n'est plus d'actualité avec ce mauvais temps interminable. Les conséquences sur le réseau sont importantes et aussi sur les cultures. Le bilan peut être lourd.

Le projet école avance, les appels d'offre ont été lancés avec comme date limite le 4 juillet. Cela a été long mais nous espérons avancer plus rapidement maintenant.

Il a été décidé, en venant du Levat, de déplacer l'entrée du village au niveau du carrefour de la « La Berette ». Les services du Conseil Général placeront les panneaux et la limitation 70 arrivera jusque là. Il sera possible ainsi de placer des ralentisseurs pour l'école et le bourg.

La poste nous a contactés pour revoir les adresses des habitations. Il faudra nommer toutes les rues, routes et chemins de la commune. Le numéro correspondra au métrage sur sa voie. C'est un gros travail, vous serez avisés quand nous commencerons. La poste se chargera du suivi du changement d'adresse pour chacun.

Concernant la réforme scolaire, nous avons demandé à reporter les nouveaux horaires à la rentrée 2014. En effet, des problèmes se posent (horaires, ramassage, cantine surtout avec le mercredi), nous en discutons avec les parents, enseignants mais aussi communauté. Avec le but d'avoir tout cadré pour janvier.

Le 6 mai la commune signait en mairie une convention de dématérialisation relative à ses échanges avec le centre des finances publiques de Castelnau-Montratier (CFP C-M) pour ne plus avoir d'échanges papier. Nous sommes la 2° commune du Lot à faire cette démarche qui sera obligatoire en janvier 2015. 3 mois de test ont été nécessaires. Il n'y a pas eu de gros problème. Notre opérateur AGEDI et les services fiscaux ont bien épaulé notre secrétaire.

Au niveau communautaire, nous avançons pour être prêts au 1 janvier, date officielle du regroupement. Là aussi, beaucoup de réunions pour harmoniser.

La vie de la commune continue, bien animée par nos associations.

En Mai, L'USSP était une nouvelle fois en finale, après un très beau parcours en coupe et en championnat. Malgré la défaite, ils méritent nos félicitations.

Le 1 juin, le foyer organisait le festival de rue. Cette journée qui a été un gros succès populaire, a un retentissement bien au-delà du département. Félicitations aux nombreux bénévoles de 7 à 77ans.

Je souhaite que le beau temps arrive. Retrouvons nous pour nos fêtes de St Paul et St Etienne

Bien Cordialement

Jacques Périé

| | |
|--|-----------|
| II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II |
| SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES | A2 |

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

| Chap. | Libellé | Pour mémoire budget précédent (1) | Restes à réaliser N-1 (2) | Propositions nouvelles | VOTE (3) | TOTAL (= RAR + vote) |
|---|--|-----------------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------|----------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 99 197,00 | 0,00 | 113 618,00 | 113 618,00 | 113 618,00 |
| 012 | Charges de personnel, frais assimilés | 78 756,00 | 0,00 | 77 608,00 | 77 608,00 | 77 608,00 |
| 014 | Atténuations de produits | 10 784,00 | 0,00 | 11 000,00 | 11 000,00 | 11 000,00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 46 959,00 | 0,00 | 48 086,00 | 48 086,00 | 48 086,00 |
| 656 | Frais fonctionnement des groupes d'élus | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total des dépenses de gestion courante | | 235 696,00 | 0,00 | 250 312,00 | 250 312,00 | 250 312,00 |
| 66 | Charges financières | 2 080,00 | 0,00 | 6 707,00 | 6 707,00 | 6 707,00 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 68 | Dotations provisions semi-budgétaires (4) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 022 | Dépenses imprévues | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total des dépenses réelles de fonctionnement | | 237 776,00 | 0,00 | 257 019,00 | 257 019,00 | 257 019,00 |
| 023 | Virement à la section d'investissement (5) | 23 601,00 | 0,00 | 7 908,00 | 7 908,00 | 7 908,00 |
| 042 | Opérat° ordre transfert entre sections (5) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 043 | Opérat° ordre intérieur de la section (5) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total des dépenses d'ordre de fonctionnement | | 23 601,00 | 0,00 | 7 908,00 | 7 908,00 | 7 908,00 |
| TOTAL | | 261 377,00 | 0,00 | 264 927,00 | 264 927,00 | 264 927,00 |

+

| | |
|---|-------------|
| D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) | 0,00 |
|---|-------------|

=

| | |
|--|-------------------|
| TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES | 264 927,00 |
|--|-------------------|

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

| Chap. | Libellé | Pour mémoire budget précédent (1) | Restes à réaliser N-1 (2) | Propositions nouvelles | VOTE (3) | TOTAL (= RAR + vote) |
|---|--|-----------------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------|----------------------|
| 013 | Atténuations de charges | 17 368,00 | 0,00 | 13 080,00 | 13 080,00 | 13 080,00 |
| 70 | Produits services, domaine et ventes div | 16 000,00 | 0,00 | 20 000,00 | 20 000,00 | 20 000,00 |
| 73 | Impôts et taxes | 55 542,00 | 0,00 | 58 576,00 | 58 576,00 | 58 576,00 |
| 74 | Dotations et participations | 137 491,00 | 0,00 | 143 594,00 | 143 594,00 | 143 594,00 |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 9 233,00 | 0,00 | 7 584,00 | 7 584,00 | 7 584,00 |
| Total des recettes de gestion courante | | 235 634,00 | 0,00 | 242 834,00 | 242 834,00 | 242 834,00 |
| 76 | Produits financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 77 | Produits exceptionnels | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 78 | Reprises provisions semi-budgétaires (4) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total des recettes réelles de fonctionnement | | 235 634,00 | 0,00 | 242 834,00 | 242 834,00 | 242 834,00 |
| 042 | Opérat° ordre transfert entre sections (5) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 043 | Opérat° ordre intérieur de la section (5) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total des recettes d'ordre de fonctionnement | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL | | 235 634,00 | 0,00 | 242 834,00 | 242 834,00 | 242 834,00 |

+

| | |
|---|------------------|
| R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) | 22 093,00 |
|---|------------------|

=

| | |
|--|-------------------|
| TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES | 264 927,00 |
|--|-------------------|

Pour information :

| | |
|---|-----------------|
| AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6) | 7 908,00 |
|---|-----------------|

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

| | |
|---|-----------|
| II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II |
| SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES | A3 |

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

| Chap. | Libellé | Pour mémoire budget précédent (1) | Restes à réaliser N-1 (2) | Propositions nouvelles | VOTE (3) | TOTAL (= RAR + vote) |
|-------|--|-----------------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------|----------------------|
| 010 | Stocks (5) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 20 | Immobilisations incorporelles (sauf 204) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 204 | Subventions d'équipement versées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 21 | Immobilisations corporelles | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 22 | Immobilisations reçues en affectation (6) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 23 | Immobilisations en cours | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | Total des opérations d'équipement | 39 690,00 | 205 734,00 | 213 724,00 | 213 724,00 | 419 458,00 |
| | Total des dépenses d'équipement | 39 690,00 | 205 734,00 | 213 724,00 | 213 724,00 | 419 458,00 |
| 10 | Dotations, fonds divers et réserves | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 13 | Subventions d'investissement | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 8 390,00 | 0,00 | 14 410,00 | 14 410,00 | 14 410,00 |
| 18 | Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 26 | Participat° et créances rattachées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 27 | Autres immobilisations financières | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 020 | Dépenses imprévues | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | Total des dépenses financières | 8 390,00 | 0,00 | 14 410,00 | 14 410,00 | 14 410,00 |
| 45... | Total des opé. pour compte de tiers (8) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | Total des dépenses réelles d'investissement | 48 080,00 | 205 734,00 | 228 134,00 | 228 134,00 | 433 868,00 |
| 040 | Opérat° ordre transfert entre sections (4) | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 041 | Opérations patrimoniales (4) | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | Total des dépenses d'ordre d'investissement | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | TOTAL | 48 080,00 | 205 734,00 | 228 134,00 | 228 134,00 | 433 868,00 |

+

| | |
|--|-----------------|
| D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) | 3 362,00 |
|--|-----------------|

=

| | |
|---|-------------------|
| TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 437 230,00 |
|---|-------------------|

RECETTES D'INVESTISSEMENT

| Chap. | Libellé | Pour mémoire budget précédent (1) | Restes à réaliser N-1 (2) | Propositions nouvelles | VOTE (3) | TOTAL (= RAR + vote) |
|-------|--|-----------------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------|----------------------|
| 010 | Stocks (5) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 13 | Subventions d'investissement (hors 138) | 18 486,00 | 18 486,00 | 153 529,00 | 153 529,00 | 172 015,00 |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées (hors 165) | 170 000,00 | 150 000,00 | 64 000,00 | 64 000,00 | 214 000,00 |
| 20 | Immobilisations incorporelles (sauf 204) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 204 | Subventions d'équipement versées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 21 | Immobilisations corporelles | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 22 | Immobilisations reçues en affectation (6) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 23 | Immobilisations en cours | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | Total des recettes d'équipement | 188 486,00 | 168 486,00 | 217 529,00 | 217 529,00 | 386 015,00 |
| 10 | Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) | 1 971,00 | 0,00 | 2 097,00 | 2 097,00 | 2 097,00 |
| 1068 | Excédents de fonctionnement capitalisés (9) | 0,00 | 0,00 | 40 610,00 | 40 610,00 | 40 610,00 |
| 138 | Autres subvent° invest. non transf. | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 165 | Dépôts et cautionnements reçus | 600,00 | 0,00 | 600,00 | 600,00 | 600,00 |
| 18 | Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 26 | Participat° et créances rattachées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 27 | Autres immobilisations financières | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 024 | Produits des cessions d'immobilisations | 15 000,00 | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | Total des recettes financières | 17 571,00 | 0,00 | 43 307,00 | 43 307,00 | 43 307,00 |
| 45... | Total des opé. pour le compte de tiers (8) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | Total des recettes réelles d'investissement | 206 057,00 | 168 486,00 | 260 836,00 | 260 836,00 | 429 322,00 |

| Chap. | Libellé | Pour mémoire budget précédent (1) | Restes à réaliser N-1 (2) | Propositions nouvelles | VOTE (3) | TOTAL (= RAR + vote) |
|--|--|-----------------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------|----------------------|
| 021 | Virement de la sect° de fonctionnement (4) | 23 601,00 | | 7 908,00 | 7 908,00 | 7 908,00 |
| 040 | Opérat° ordre transfert entre sections (4) | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 041 | Opérations patrimoniales (4) | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total des recettes d'ordre d'investissement | | 23 601,00 | | 7 908,00 | 7 908,00 | 7 908,00 |
| TOTAL | | 229 658,00 | 168 486,00 | 268 744,00 | 268 744,00 | 437 230,00 |

+

| | |
|--|-------------|
| R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) | 0,00 |
|--|-------------|

=

| | |
|---|-------------------|
| TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 437 230,00 |
|---|-------------------|

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

| | |
|--|-----------------|
| AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10) | 7 908,00 |
|--|-----------------|

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

| | |
|---|-----------|
| II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II |
| BALANCE GENERALE DU BUDGET | B1 |

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

| | FONCTIONNEMENT | Opérations réelles (1) | Opérations d'ordre (2) | TOTAL |
|---|---|------------------------|------------------------|-------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 113 618,00 | | 113 618,00 |
| 012 | Charges de personnel, frais assimilés | 77 608,00 | | 77 608,00 |
| 014 | Atténuations de produits | 11 000,00 | | 11 000,00 |
| 60 | <i>Achats et variation des stocks (3)</i> | | 0,00 | 0,00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 48 086,00 | | 48 086,00 |
| 656 | Frais fonctionnement des groupes d'élus (4) | 0,00 | | 0,00 |
| 66 | Charges financières | 6 707,00 | 0,00 | 6 707,00 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 68 | Dot. aux amortissements et provisions | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 71 | <i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i> | | 0,00 | 0,00 |
| 022 | Dépenses imprévues | 0,00 | | 0,00 |
| 023 | <i>Virement à la section d'investissement</i> | | 7 908,00 | 7 908,00 |
| Dépenses de fonctionnement – Total | | 257 019,00 | 7 908,00 | 264 927,00 |

+

| | |
|---|-------------|
| D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE | 0,00 |
|---|-------------|

=

| | |
|--|-------------------|
| TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES | 264 927,00 |
|--|-------------------|

| | INVESTISSEMENT | Opérations réelles (1) | Opérations d'ordre (2) | TOTAL |
|--|--|------------------------|------------------------|-------------------|
| 10 | Dotations, fonds divers et réserves | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 13 | Subventions d'investissement | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 15 | <i>Provisions pour risques et charges (5)</i> | | 0,00 | 0,00 |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) | 14 410,00 | 0,00 | 14 410,00 |
| 18 | Compte de liaison : affectat° (BA,régie) | (8) 0,00 | | 0,00 |
| | Total des opérations d'équipement | 419 458,00 | | 419 458,00 |
| 20 | Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6) | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 204 | Subventions d'équipement versées | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 21 | Immobilisations corporelles (6) | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 22 | Immobilisations reçues en affectation (6) | (9) 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 23 | Immobilisations en cours (6) | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 26 | Participations et créances rattachées | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 27 | Autres immobilisations financières | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 28 | <i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i> | | 0,00 | 0,00 |
| 29 | <i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i> | | 0,00 | 0,00 |
| 39 | <i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i> | | 0,00 | 0,00 |
| 45... | Total des opérations pour compte de tiers (7) | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 481 | <i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i> | | 0,00 | 0,00 |
| 49 | <i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i> | | 0,00 | 0,00 |
| 59 | <i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i> | | 0,00 | 0,00 |
| 3... | Stocks | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 020 | Dépenses imprévues | 0,00 | | 0,00 |
| Dépenses d'investissement – Total | | 433 868,00 | 0,00 | 433 868,00 |

+

| | |
|--|-----------------|
| D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE | 3 362,00 |
|--|-----------------|

=

| | |
|---|-------------------|
| TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 437 230,00 |
|---|-------------------|

| | |
|---|-----------|
| II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II |
| BALANCE GENERALE DU BUDGET | B2 |

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

| | FONCTIONNEMENT | Opérations réelles (1) | Opérations d'ordre (2) | TOTAL |
|---|--|------------------------|------------------------|-------------------|
| 013 | Atténuations de charges | 13 080,00 | | 13 080,00 |
| 60 | Achats et variation des stocks (3) | | 0,00 | 0,00 |
| 70 | Produits services, domaine et ventes div | 20 000,00 | | 20 000,00 |
| 71 | Production stockée (ou déstockage) | | 0,00 | 0,00 |
| 72 | Travaux en régie | | 0,00 | 0,00 |
| 73 | Impôts et taxes | 58 576,00 | | 58 576,00 |
| 74 | Dotations et participations | 143 594,00 | | 143 594,00 |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 7 584,00 | 0,00 | 7 584,00 |
| 76 | Produits financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 77 | Produits exceptionnels | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 78 | Reprise sur amortissements et provisions | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 79 | Transferts de charges | | 0,00 | 0,00 |
| Recettes de fonctionnement – Total | | 242 834,00 | 0,00 | 242 834,00 |

+

| | |
|---|------------------|
| R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE | 22 093,00 |
|---|------------------|

=

| | |
|--|-------------------|
| TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES | 264 927,00 |
|--|-------------------|

| | INVESTISSEMENT | Opérations réelles (1) | Opérations d'ordre (2) | TOTAL |
|--|---|------------------------|------------------------|-------------------|
| 10 | Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) | 2 097,00 | 0,00 | 2 097,00 |
| 13 | Subventions d'investissement | 172 015,00 | 0,00 | 172 015,00 |
| 15 | Provisions pour risques et charges (4) | | 0,00 | 0,00 |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires) | 214 600,00 | 0,00 | 214 600,00 |
| 18 | Compte de liaison : affectat° (BA,régie) | (6) 0,00 | | 0,00 |
| 20 | Immobilisations incorporelles (sauf 204) | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 204 | Subventions d'équipement versées | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 21 | Immobilisations corporelles | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 22 | Immobilisations reçues en affectation | (7) 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 23 | Immobilisations en cours | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 26 | Participations et créances rattachées | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 27 | Autres immobilisations financières | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 28 | Amortissement des immobilisations | | 0,00 | 0,00 |
| 29 | Prov. pour dépréciat° immobilisations (4) | | 0,00 | 0,00 |
| 39 | Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) | | 0,00 | 0,00 |
| 45... | Opérations pour compte de tiers (5) | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 481 | Charges à rép. sur plusieurs exercices | | 0,00 | 0,00 |
| 49 | Prov. dépréc. comptes de tiers (4) | | 0,00 | 0,00 |
| 59 | Prov. dépréc. comptes financiers (4) | | 0,00 | 0,00 |
| 3... | Stocks | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 021 | Virement de la sect° de fonctionnement | | 7 908,00 | 7 908,00 |
| 024 | Produits des cessions d'immobilisations | 0,00 | | 0,00 |
| Recettes d'investissement – Total | | 388 712,00 | 7 908,00 | 396 620,00 |

+

| | |
|--|-------------|
| R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE | 0,00 |
|--|-------------|

+

| | |
|-----------------------------------|------------------|
| AFFECTATION AU COMPTE 1068 | 40 610,00 |
|-----------------------------------|------------------|

=

| | |
|---|-------------------|
| TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 437 230,00 |
|---|-------------------|

à l'école publique de St Paul de Loubressac



***Mars**

Le carnaval s'est déroulé à Flagnac avec tous les enfants du RPI. Ce fut un réel succès car chacun y mit de l'enthousiasme tant pour montrer les belles couleurs des costumes et l'imagination à se déguiser que pour faire fuir le si long hiver et faire venir un printemps que l'on aurait pu croire doux et ensoleillé.

***Avril** : Les enfants de l'école plongèrent avec passion au temps des châteaux - forts. Ils visitèrent le château de Bonaguil, demeure d'un seigneur puissant, mystérieux et controversé : Bérenger de ROQUEFEUIL, celui-là même (ironie du sort) qui naquit au château de Flagnac en 1448.

***Mai / juin :**

17 mai : Dans le cadre de l'USEP, les élèves ont arpenté les chemins de randonnée autour de Cahors. Ce jour-là, la marche était au menu et chacun, dans un cadre somptueux, a montré sans sens de l'orientation et son endurance.

1 JUIN : L'école a participé à la décoration des rues du village pour le festival de "St Paul à la rue".

Dans le cadre des activités scolaires, ils ont réalisé des productions plastiques avec des bouchons multicolores.

Visages souriants, bonhommes originaux et créations inventives ont égayé la rue.

*** Le vendredi 14 juin**, à la salle des fêtes de Flagnac, les enfants des 2 écoles, ont présenté le traditionnel spectacle de fin d'année.

Les 3 cycles des 2 écoles ont animé la soirée avec des danses, du théâtre et un sketch connu des Inconnus. Tous les enfants sont à féliciter pour leur prestation exceptionnelle, ce soir-là. Le repas qui clôtura cette soirée estivale (enfin) nous donne l'occasion de remercier tous les parents bénévoles qui s'activent en coulisse pour que ces moments conviviaux soient une réussite.

***Vendredi 21 juin 2013 : Journées d'accueil** des CM2 (futurs sixièmes) au collège de Castelnau- Montratier et des GS maternelle (futurs CP) à l'école élémentaire de St Paul de Loubressac.

***Mardi 25 juin 2013** : Les enfants du RPI ont fait un voyage dans le temps. Il sont partis à la découverte du Moyen Âge, au temps de chevaliers, dans le plus grand labyrinthe d'Europe avec ses 6 kms d'allées et de chemins secrets.

***Mardi 2 juillet 2013** : La randonnée sur la commune de St Paul de Loubressac a achevé cette année scolaire riche en activités à l'école.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée prochaine en septembre.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES SAINT PAUL FLAUGNAC

L' Association des Parents d'Elèves Flaugnac/St Paul tient à remercier toutes les personnes qui ont participé aux différents concours de belote organisés par l'association cet hiver. Nous en avons organisé 5 cette année, et l'année prochaine il y en aura 4 (dont 2 un vendredi et 2 un samedi).

Grâce au soleil les familles sont venues nombreuses lors de la chasse aux œufs, qui s'est déroulée à Flaugnac : nous avons commencé par un lâcher de ballons (la plupart ont été retrouvés aux alentours de Limogne, la pluie et le vent du lendemain ne leur ont pas permis d'aller plus très loin !) Puis tous les enfants sont partis à la chasse aux œufs dans les rues de Flaugnac. L'après-midi s'est terminée par un goûter offert à tous.

Pour clôturer l'année scolaire le repas de fin d'année a eu lieu le 14 juin. Nous avons d'abord assisté à un très beau spectacle que les enfants avaient préparé avec leurs enseignants, puis nous nous sommes tous retrouvés autour d'un apéritif à la salle des fêtes de Flaugnac. Nous avons terminé par le traditionnel repas, l'occasion pour tous de se rencontrer et aux nouveaux arrivants de faire connaissance.

Merci à tous d'être venus si nombreux cette année encore et merci à tous ceux qui ont aidé à l'organisation de cette soirée et de toutes les actions menées par l'APE.

Nous rappelons que l'APE a pour but de récolter des fonds afin d'aider l'école à financer les sorties scolaires ou du matériel pour les enfants ! Si vous voulez nous rejoindre, rendez-vous à la rentrée scolaire! Bonnes vacances d'été.

Caroline LAPORTE
APE ST PAUL/FLAUGNAC



FOYER RURAL

L'existence des locaux du Foyer Rural permet une animation importante de notre commune. Les associations y proposent leurs activités et chacun peut utiliser les salles mises à sa disposition pour y accueillir famille et amis lors d'une fête ou occasion personnelle.

L'association Foyer Rural gère ce lieu bénévolement, il dépend de tous de l'entretenir, dans le respect de ceux qui l'utiliseront après. Sachez qu'il est toujours très désagréable d'avoir à supporter les réflexions des uns ou des autres, sachant que nous essayons de faire de notre mieux. La location reste relativement modique, pour permettre à tous d'en profiter, évidemment ce n'est pas une prestation de première classe.

Durant ce semestre, les locaux ont été occupés une cinquantaine de fois, essentiellement pendant les fins de semaine. Pour le deuxième semestre, il y a déjà quelques réservations, pensez à nous communiquer vos dates assez rapidement.

Comme l'année dernière, L'association organisera une **randonnée nocturne**, le 25 juillet : **Départ 20 heures 30**. Le parcours n'est pas encore défini, mais vous pouvez vous renseigner et réserver, à partir du 10 juillet 2013, au 05 65 21 87 29 ou 05 65 21 93 26.

L'assemblée générale de l'association Foyer Rural aura lieu le vendredi 20 septembre 2013 à 20 h 30.

CINELOT

Devenue une activité à part entière de notre association, la venue, le deuxième lundi de chaque mois, du cinéma itinérant CINELOT, permet une rencontre conviviale. Cinélot s'équipe de matériel numérique pour rester performant sur la qualité de ses prestations.

Six films ont été projetés ce premier semestre :

- le 14 janvier : «Skyfall»
- le 11 février : «Thérèse Desqueyroux»
- le 11 mars : «Renoir»
- le 8 avril : «Toutes nos envies »
- le 13 mai : «Les adieux à la reine »
- le 10 juin : «Paulette »

En juillet, il n'y aura pas de cinéma, pour éviter le cumul avec la fête votive de St Paul.

- le 15 août, cinéma en plein air, si le temps le permet.

A l'affiche : « DJANGO » de Quentin Tarantino

Nous espérons que vous viendrez de plus en plus nombreux à ces séances de cinéma. Pour perdurer, Cinélot a besoin de spectateurs.

LES SANS CLUB ST PAULOIS

Les bénévoles ont souhaité se regrouper avec nous. Ils gardent leur autonomie mais désormais, proposeront leurs activités avec la couverture de l'association Foyer Rural.

Le samedi 22 juin nous avons allumé le FEU DE LA ST JEAN, après l'après midi pétanque et les grillades, comme chaque année.

Le mercredi 15 août aura lieu notre journée VELO RANDO PETANQUE. D'autres informations suivront, nous vous attendons nombreux. Cinélot clôturera cette journée.

SORTIE NEIGE

Les adhérents à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux ont participé à la sortie neige du 16 février 2013, au Lioran comme chaque année.

Ils étaient douze de notre commune à y participer. Tous ont profité d'une belle journée ensoleillée, avec beaucoup de neige pour skier ou se promener en raquettes. Tous sont revenus enchantés d'avoir passé un bon moment de convivialité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DU LOT



Nous avons eu le plaisir d'accueillir le 15 juin l'assemblée générale de la F D F R du Lot. Cette journée était l'occasion de fêter le cinquantième anniversaire des foyers ruraux.

Avec la quarantaine de représentants des foyers lotois, des élus de notre canton et de celui de Montcuq, dont Jean-Claude Bessou, nous avons reçu Bernard Charles, le fondateur de l'association lotoise et le président national de la confédération des foyers ruraux.

A la suite des travaux et des prises de parole, la municipalité a offert l'apéritif et nous avons proposé le repas, grâce aux bénévoles qui l'ont organisé. Merci à eux pour leur dévouement.

BALLADE DOUCE DU JEUDI MATIN

Depuis la fin septembre 2012, un groupe plus ou moins important se retrouve chaque jeudi à 9 heures devant les locaux du Foyer Rural, pour une ballade douce de 4 à 5 kilomètres. Nous nous adaptons aux possibilités de chacun. Malgré les conditions climatiques de cette année, nous avons eu la chance d'arriver à marcher tous les jeudis, sans pluie ! Chaque promenade est une découverte de notre contrée et de ses richesses.



Planning salle du Foyer rural – 2^{ème} semestre

| | | | |
|------------------|------------------|------------------|------------------|
| sam 13 juil 13 | Comité des fêtes | sam. 14 sept. 13 | |
| sam 20 juil 13 | Particulier | sam. 21 sept. 13 | |
| jeu 25 juil 13 | Foyer Rural | sam. 28 sept. 13 | |
| sam 27 juil 13 | Particulier | sam. 5 oct. 13 | Comité des fêtes |
| sam 3 août 13 | Comité des fêtes | sam. 12 oct. 13 | particulier |
| sam 10 août 13 | | sam. 19 oct. 13 | Club du Sourire |
| lun 12 août 13 | Foyer Rural | sam. 26 oct. 13 | |
| jeu 15 août 13 | Sans Club | sam. 2 nov. 13 | |
| sam 17 août 13 | Particulier | sam. 9 nov. 13 | chasse |
| sam 24 août 13 | | sam. 16 nov. 13 | particulier |
| sam 31 août 13 | Particulier | mardi 19 nov. 13 | GROUPAMA |
| sam 07 setp 13 | particulier | sam. 23 nov. 13 | particulier |
| sam. 14 sept. 13 | | sam. 30 nov. 13 | particulier |

St PAUL A LA RUE affiche complet !

<http://www.saintpaulalarue.fr/>

Samedi 1 Juin 2013, le Foyer rural et son collectif « à la rue » ont relancé pour la 3^{ème} fois le pari d'une aventure humaine qui se révèle encore une merveilleuse réussite culturelle.

Les premières pensées reviennent à nous tous : Saint Paulois, bénévoles et/ou festivaliers, réunis le temps d'une journée (comme suspendu) pour partager ensemble et simplement.

L'équipe de bénévoles a réalisé un travail extraordinaire. C'est véritablement grâce à nous tous amoureux de St Paul que cette journée a vu le jour. Toutes générations confondues, ensemble, nous avons assuré avec brio la préparation et la réalisation de ce festival. L'équipe a montré un enthousiasme et une solidarité poignante à toutes épreuves. Nous avons tous été émus de constater l'esprit bon enfant mêlant les jeunes et les anciens autour du fameux « pelage de patates », tôt le matin même, autour des frites, de la buvette, de l'accueil des artistes... TOUS au service du village et de son festival. Bien des tempéraments et des personnalités diverses se côtoient lors de cette journée, et toujours l'assurance d'une ambiance respectueuse de nos différences. De cela nous pouvons nous réjouir, encore bravo à nous tous !

Des spectacles professionnels de qualité ont animé l'architecture et le paysage St Paulois sur toute la journée avec du rire, du conte, de la musique,...et de la générosité humaine et artistique des 40 artistes présents.

Le public est venu nombreux (quelques 1000 personnes dans le village autour de 17h00, venues du canton, de tout le département et des départements voisins : 82 ;12 ;31 ;47). Sous le soleil : retrouvailles, discussions autour d'un verre, d'une assiette, d'un spectacle ; les festivaliers ont affiché un sourire témoignant de l'ambiance conviviale qui régnait à St Paul. Enfants, parents et grands parents se sont montrés curieux et actifs dans cette manifestation.

Cela nous conforte dans l'idée que les arts vivants ont pleinement leur place et leur rôle à jouer au sein des villages comme le nôtre ; à nous tous, main dans la main, en s'appropriant l'espace public : nous sommes et représentons la culture vivante.

• Financement

Bien que la comptabilité ne soit pas définitivement clôturée à ce jour, nous pouvons annoncer que le festival équilibre son budget et réalise un bénéfice. L'objectif est ici atteint puisque comme affiché, à contre courant des politiques culturelles actuelles, le propos de cette manifestation « Saint Paul à la rue » n'est pas de faire du profit, mais bien d'offrir à tous un rassemblement culturel. A l'heure où la majorité des manifestations culturelles à grande échelle (voulues rentables-payantes-haute fréquentation) sont déficitaires ; nous réalisons à Saint Paul un festival convivial et à « taille humaine » dont l'accès est gratuit sans faire de déficit ! Le coût total de fonctionnement (fournisseurs, locations matériels, prestations, et spectacles) a été couvert grâce :

- Aux ventes directes (buvette, restauration, vente du programme).
- Aux subventions publiques (Commune, communauté des Communes, Canton, Conseil Régional) et privées (MSA, Crédit Agricole)
- Aux partenaires en nature (BIOCOOP, RéNO infographie, Print Web, BOISSOR imprimerie)
- Aux associations volontaires (Club du sourire, Comité des fêtes, Cie Carré Brune, Chœur d'Artichaut, Babel-Gum, l'Usine à Croquette) et aux bénévoles qui ont donné temps et savoir faire, et mis à disposition du matériel.

« St Paul à la rue » est mis en place et réalisé avec un large soutien moral et financier de la municipalité et en totale harmonie avec elle. En s'associant avec le Foyer rural, la mairie de Saint Paul de Loubressac fait la démonstration d'une nécessaire et fertile complémentarité avec ses acteurs locaux.

Un partenariat vital dans l'élaboration et la réussite de cette manifestation culturelle.

Cette journée est réalisée dans le respect des valeurs portées par le mouvement rural et les foyers ruraux : l'éducation populaire et la culture pour tous.

Prochainement, en Septembre nous proposerons une lecture publique des comptes clos de l'exercice, la projection des photos et un bon repas entre bénévoles pour fêter ça ! Souhaitons que toutes les belles initiatives « à la rue » (chocolats à la rue, jouer et rire à la rue, chœur à la rue, concerts – projections) pour le village se re-manifesteront de plus belles !

UNION SPORTIVE SAINT PAULOISE



La saison **2012/2013** s'achève et le club a tenu son assemblée générale le 16 juin 2013 au stade.

Le bilan sportif de la saison est plus que satisfaisant avec des parcours en championnat et en coupe plus qu'honorable, en effet cette année notre parcours en coupe BONDOUX se termine en 1/8 ème de finale face à BEGOUX ARCAMBAL au tirs au but, encore une fois cette année nous accédons en finale de coupe LAVILLE contre PAYRIGNAC qui nous prive de soulever la coupe comme l'an dernier d'un tout petit but et malgré la domination sans partage du match de la part des joueurs et supporters de SAINT PAUL.

Nous finissons second de notre poule en championnat et meilleur second des deux poules de promotion première division ce qui nous permet de monter en première division l'année prochaine, cette montée est attendue depuis fort longtemps, félicitations aux joueurs, supporters, bénévoles et dirigeants qui tout au long de l'année n'ont rien lâché, ainsi qu'aux parents des jeunes en entente avec QUERCY BLANC qui ont accompagné nos futurs seniors (espérons-le).

Nous finissons également à la seconde place du challenge mozaïc du Crédit Agricole sur 104 équipes dans le Lot, classement qui récompense les meilleures attaques avec 73 buts marqués cette année soit une moyenne de presque 4 buts par match, BRAVO !

Le club de Saint Paul souhaite également remercier la Municipalité pour la fête organisé à la suite de la finale de la coupe Laville ainsi que pour leur soutien financier qui cette année nous a permis d'agrandir le club house.

L'équipe de vétérans est reconduite, en souhaitant que la météo soit plus clémente que l'année dernière, ainsi que l'entente des jeunes, je vous rappelle que nous sommes une petite commune et que nous sommes toujours à la recherche de futurs licenciés (qu'ils soient jeunes, seniors ou vétérans), merci de prendre contact avec Mr QUEBRE Mathieu (06 59 97 04 62 / 05 65 22 47 05).

L'ensemble des informations, photos, calendriers et résultats ainsi qu'un historique de l'USSP depuis 1965, peuvent être consultés sur le site de Saint Paul : www.saintpaul46.fr/.

Nous continuerons à organiser les soirées comme les années précédentes et nous vous communiquerons les dates ultérieurement, avec comme d'habitude en novembre une soirée autour du vin nouveau, le réveillon de la Saint Sylvestre ainsi qu'une soirée déguisée aux alentours de mardi gras, et peut-être d'autres évènements à venir (suspense !!).

Nous remercions aussi chaleureusement l'ensemble des habitants de la commune pour leur accueil lors de notre distribution traditionnelle des calendriers, promis on revient vous voir cette année aussi, votre générosité est une de nos principale source financière et nous permet de fonctionner en tant qu'association ainsi qu'aux nombreuses entreprises et sponsors qui nous suivent depuis longtemps, un grand MERCI.

Nous allons bientôt souffler quelques bougies : **en 2015, le club de foot de Saint Paul de Loubressac va fêter ses 50 ans d'activité sans interruption**, signe que cette commune est tout de même vivante et pleine de ressource, à cette occasion nous demandons à tous les anciens joueurs qui le veulent bien de rechausser les crampons (ou chaussons!!) et de participer à un petit match de jubilé, qui sera bien évidemment suivi d'un apéritif et d'un repas.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour la saison suivante, en espérant que notre public reste fidèle et toujours aussi motivé, bonne période estivale à tous,

ALLEZ SAINT PAUL,

Le Président.



Aînés Ruraux : activités du 1er semestre 2013

L'année a commencé par la traditionnelle galette des rois, qui est aussi le moment du renouvellement des adhésions : le club rassemble actuellement 92 adhérents. Le Loto de fin janvier, malgré quelques aléas, a connu un beau succès.

Des activités régulières ont permis à quelques membres du club de se retrouver chaque semaine, soit autour des ordinateurs pour l'atelier informatique du vendredi, soit avec le Foyer rural (voir l'article) pour la « marche douce » du jeudi : marche de 4 ou 5 km en terrain plat, sans rythme imposé, donc accessible à tous – nous ne pouvons que vous encourager à venir nous y rejoindre ! Et surtout, l'atelier « Equilibre » (Prévention des chutes) a occupé presque tout le semestre par une rencontre hebdomadaire d'une heure trente autour de l'animatrice de la Fédération de gymnastique volontaire, que tous les participants ont vivement appréciée ; nous espérons qu'une autre expérience de gymnastique douce pourra avoir lieu la saison prochaine.

Les repas ont aussi remporté leur succès habituel, puisque la soirée *Carnaval et Carcasses de canards* a fait le plein de la salle du Foyer rural, animée par le duo André ALLE, et le banquet à la Grange du Levat a presque rempli la salle qu'Arnaud nous avait gentiment réservée (52 participants).

Enfin le voyage d'une journée qui clôture la saison (nous ne parlerons pas du voyage au carnaval de Nice-Menton malheureusement gâché par la pluie!) s'est déroulé en Ariège le jeudi 6 juin, par une journée de beau temps, ce qui est déjà en soi exceptionnel.

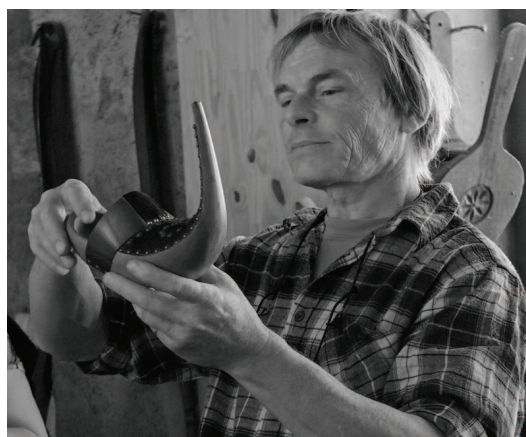
Les 41 personnes présentes ont d'abord rendu visite au sabotier de Bethmale, un des rares artisans en France à perpétuer le métier ; le reste de la journée a été consacré à la découverte de Saint-Lizier : sa cathédrale avec fresques romanes, cloître et Trésor des évêques, et sa belle pharmacie du XVIIIème siècle scrupuleusement conservée en son état. Enfin, malgré le peu de temps qui restait, nous avons parcouru l'ancienne usine à papier et imprimerie de Lorp, qui a fermé en 1996 et se transforme peu à peu en musée, parce qu'elle est installée dans la maison natale d'Aristide Bergès, ingénieur hydraulicien et inventeur de la « houille blanche », lui-même issu d'une grande famille de papetiers.

Nous tenons à remercier tout le monde pour la participation nombreuse à nos activités, et nous espérons vous retrouver la saison prochaine (Assemblée Générale du club : jeudi 3 octobre à 15h.).

Sabots de Bethmale : une légende cruelle !

Les Maures envahirent le Midi de la France au IXème siècle. Ils occupèrent la vallée de Bethmale sous la conduite de leur chef "Boabdjl". Le fils du chef s'éprit de la plus jolie fille de la vallée, qui partit avec lui. Elle s'appelait "Esclarlys", ce qui signifie "teint de lys sur fond de lumière".

Mais Esclarlys était déjà fiancée au pâtre chasseur d'isard "Darnert". Ce dernier s'était retranché dans la montagne avec ses compagnons pour organiser une vengeance. Il déracina deux noyers dont la base formait un angle droit avec les racines ; à l'aide d'une hache et d'un couteau, il tailla et creusa une paire de sabots (esclops) ayant la forme d'un croissant de lune avec une longue pointe effilée comme un dard.



Un jour, les pâtres, avec Darnert à leur tête, livrèrent aux Maures un rude combat d'où ils sortirent vainqueurs. Puis ils défilèrent dans le village. Darnert chaussa ses sabots à longues pointes, avec le cœur de la bethmalaise infidèle accroché à gauche et celui du Maure à droite. Depuis ce temps-là, le soir de Noël, le fiancé offre à sa fiancée une paire de sabots à longues pointes, habillés de cuir et richement décorés de clous dorés dessinant un cœur. Il offre aussi une quenouille rouge et un fuseau, le tout fabriqué avec tout son amour - plus la pointe des sabots est longue, plus l'amour est ardent -.

JOURNEE de RETROUVAILLES des Aînés

Les aînés ont l'habitude de se retrouver dans les différents clubs du canton. Ce n'est malheureusement pas le cas de ceux qui sont à la maison de retraite ou qui, à domicile, ont des difficultés pour se déplacer et se retrouvent parfois isolés.

C'est en pensant tout particulièrement à ceux-ci que différents acteurs locaux ont décidé de renouveler l'organisation d'une après-midi de retrouvailles festives (chansons + goûter, de 14h.30 à 17h.) :

**le jeudi 12 septembre 2013 à Castelnau
(salle des fêtes)**

Ce moment de convivialité est ouvert à tous les aînés du canton et à leurs proches, aidants familiaux ou accompagnateurs, qu'ils soient membres d'un club ou non. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec les présidents des clubs d'Aînés ou toute autre personne : aides soignantes, aides à domicile, infirmières, travailleurs sociaux ... Ils mettront tout en œuvre pour que vous puissiez vous rendre à cet événement, quelles que soient vos difficultés.

GRATUIT

Programme de l'après-midi

14h à 14h30

Accueil

15h

spectacle « Au cœur du musette »

16h15

goûter

17h15

Fin



Les retrouvailles des anciens du canton de Castelnau-Montratier

Jeudi 12 septembre 2013

14h30

Salle des fêtes



**S'inscrire auprès du Club du Sourire
05.65.21.98.64**

Le service de soins Vie et Santé à Domicile
La maison de retraite Saint Luc à Castelnau-Montratier
La MAS « le Chemin d'Éole »
Le club du Bel âge de Castelnau-Montratier
Le club du 3ème âge de Flaugnac
Le club Saint Martin de Cézac
Le club de l'amitié de Sainte Alauzie
Le club du sourire de Saint-Paul de Loubressac
Le club de l'amitié et de la bonne humeur de l'Hospitalet
Le cabinet infirmier de Castelnau-Montratier
L'ADAR du Quercy Blanc
Lot Aide à Domicile
L'ADMR
Le service d'action sociale de la MSA Midi-Pyrénées Nord Site du Lot
L'Espace personnes âgées Sud Lot

Seraient heureux de partager une après-midi récréative avec vous.

Ils vous invitent

Le jeudi 12 septembre 2013

A 14h30

A la salle des fêtes de Castelnau-Montratier

Des bénévoles et des professionnels se mettront à votre disposition
pour vous accompagner à l'aller et au retour si nécessaire.

Entrée gratuite

Comité des fêtes de St Paul

Le 05 octobre dernier nous étions en lien avec l'Italie avec notre soirée, gentiment préparée pour la seconde fois par les soins de la famille Cangelosi, leur cuisine est toujours un régal pour notre plus grand plaisir. Ce fut un repas excellent et nous comptons améliorer cette soirée, en proposant peut-être à nos Saint Paulois et Saint Pauloises de se déguiser l'année prochaine.

Cette année, le concours de dessert n'a pas eu lieu, l'année 2013 étant chargée avec le festival de Saint Paul à la rue. Nous nous en excusons et vous promettons que l'année prochaine nous remettons le couvert avec qui sait un nouveau genre de concours.

Le buffet campagnard a été une excellente soirée. Toujours l'occasion de se retrouver devant un verre et un bon repas, l'ambiance était assurée. Encore merci de votre présence et de votre fidélité chaque année.

Concernant la fête votive annuelle, elle aura lieu le samedi 13 et le dimanche 14 juillet 2013, place de la mairie.



Programme des festivités :

SAMEDI 13 JUILLET 2013

- 14h** : Concours de pétanque en doublette amicale.
- 20h** : Apéro concert
- 22h** : Bal Disco gratuit avec la discomobile « **STAR 2000** »

DIMANCHE 14 JUILLET 2013

- 11h** : Messe en musique suivi du dépôt de gerbe au monument aux morts.
- 12h** : Apéritif du village offert.
- 19h** : Démonstration de Country par les « **APPALOOSAS** »
- 20h** : Repas par **BLANCHOU**
- 22h** : Grand Bal gratuit avec l'orchestre « **DAVID ARNAUD** »

Comme chaque année, les membres du comité passeront pour la tournée annuelle des « bouquets » afin de collecter de l'argent pour financer la fête. La tournée aura lieu le dimanche 07 juillet 2013. Merci de l'accueil accordé à nos beaux bénévoles. Et bien sûr le dimanche après-midi de la fête, nous passerons dans le village avec la traditionnelle aubade musicale.

Le comité est actuellement un groupe convivial âgé de 14 à 38 ans. Cette année, trois de nos jeunes Saint Paulois nous ont rejoint au sein du comité des fêtes.

Toutes les bonnes volontés à partir de 14 ans peuvent venir « grossir nos troupes ».

Hélène Périé au 06.74.28.32.90 / Margaux Faisant au 06.61.01.07.53

Amicalement

Le comité

Comité des fêtes de St Etienne

Le comité des fêtes de St Etienne vous rappelle que la fête traditionnelle et son repas champêtre auront lieu à QUERCY le **dimanche 4 août 2013**

Nous vous proposons :

- 10h.30 : messe, suivie d'un dépôt de gerbe
- midi : apéritif musical servi sur le site de la fête, à Quercy
- à partir de 19 heures : le repas champêtre traditionnel (aligot / saucisse)
Attention : il n'y aura pas de réservations, pensez à acheter vos tickets pour le repas du soir durant l'apéritif le midi. Places limitées à 350 couverts.
- à 22 heures : grand bal avec **AURELIEN et son orchestre**

Les aubades se dérouleront le dimanche précédent.
Merci beaucoup de votre générosité. *Le comité*



L'ASSOCIATION CHŒUR D'ARTICHAUT FÊTE SES 5 ANS !

La Petite Troupe avec Damien, Envela, Jade, Lucie, Lune, Margot, Mélina, Noé, Swann a fêté ses 5 ans avec la création d'un spectacle et une tournée magnifique : NOMADE (regroupant paysage et peuple de promeneurs, le théâtre, la danse, le conte et la musique; avec une scénographie extérieure et itinérante).

En complément du travail théâtral, nous avons invité Christel de l'association Champ de Gestes pour accompagner les enfants sur la réalisation de séquences dansées et l'association culturelle Tzigane Fraïda en Maro Dji autour de l'histoire et de la culture du peuple des voyageurs, et du conte avec Joseph Stimbach : animateur et auteur manouche. La tournée « Aller à la rencontre de... » a animé notre village et les alentours avec 7 représentations en Avril/ Mai. Nomade était ouvert à toutes et à tous gratuitement et les différents ALSH ont été invités. Nous remercions, le public venu nombreux, les parents pour leur implication et ceux qui nous ont accueillis: **La chèvrerie familiale Grasset à Granejouis** ; **La Gare de Borredon** (82) à Montalzat. ; Capmié (Flaunac) à la ferme de **Bernard Hermen**. Nous remercions l'association des aînés de Flaunac qui nous a offert le goûté ; **La Maison de retraite de Castelnau Montratier**.

La Petite Troupe fera sa rentrée aux vacances de la toussaint ; bienvenus à tous les enfants et les jeunes désireux de découvrir le théâtre.

La Petite Troupe

Créée en 2008, « La Petite Troupe » est un groupe d'enfants et de jeunes résidents pour la majorité en Quercy blanc, stagiaires lors de 3 sessions (vacances scolaires) proposées par l'association. Les enfants forment un groupe autour d'une création collective. Ils écrivent, mettent en scène et jouent un spectacle tout en apprenant les différentes techniques théâtrales avec des moyens professionnels. Le spectacle a vocation à être joué plusieurs fois dans le cadre d'une tournée mise en place par l'association et permet la réflexion sur des sujets de société, la découverte de l'autre et l'ouverture sur le monde.

Le 8 Mai, un cabaret clown théâtre était offert à tous à St Paul. Les participants aux ateliers adultes théâtre de St Paul et clown proposés par l'association ont offert une présentation de leur travail pour clôturer convivialement l'année.

Spectacles de la Cie pour Saint Paul: « Préambule » Le nouveau spectacle de clown avec Loïc Bayle a été offert au foyer rural le dimanche 24 Mars en soutien au collectif « à la rue ». « Attention au départ » spectacle joyeux et burlesque sur le thème de la vieillesse, Arts scènes et Compagnie, mis en scène par Chœur d'Artichaut, a été joué pour les St Paulois gratuitement le vendredi 29 Mars, à 18h30 sortie de la garderie, au foyer rural.

Le bureau (Nathalie Périé Trésorière et Béatrice Courtiade Présidente) ainsi que tous les membres vous souhaitent un bon été et vous donnent rendez-vous le 7 Septembre à Flaunac pour « La Rentrée des Arts » (événement organisé et proposé par Champ de Gestes, Appel d'Art et Chœur d'Artichaut au nom du collectif l'Abreuvoir).

Chœur d'Artichaut 05.65.22.28.16/06.45.19.15.13 /choeurdartichaut@live.fr

SOCIETE DE CHASSE SAINT HUBERT DE SAINT PAUL DE LOUBRESSAC

Ami(e)s chasseurs, ami(e)s Saint-Paulois, Saint-Pauloises,
un petit *rappel* sur la **SECURITE PUBLIQUE A LA CHASSE.**

Il est **INTERDIT** sur tout le territoire du département du Lot, pour la chasse et pour la destruction à tir des animaux nuisibles, d'utiliser la carabine 22 Long Rifle.

Il est **INTERDIT** de tirer, de se poster ou de stationner avec une arme à feu ou un arc de chasse :

- sur les voies et chemins ouverts par le droit ou par l'usage à la circulation publique, motorisée ou non motorisée.

Il est **INTERDIT** de se déplacer à pied avec une arme chargée sur les voies goudronnées ouverte à la circulation publique. Cette interdiction s'applique également pour la traversée de ces mêmes voies.

(Par arme déchargée, on entend : arme non approvisionnée, chargeur non engagé, arme vide de toute munition dans ses différentes parties (chambre, magasin, chargeur incorporé). Lors du déplacement à pied, l'arme déchargée peut être transportée à la bretelle. Il n'est pas obligatoire de placer son arme sous housse ou étui).

Il est **INTERDIT** à toute personne de tirer avec un fusil, une carabine rayée ou un arc de chasse en direction ou au-dessus des maisons d'habitation, bâtiments, cimetières, stades, parcs publics, parcs récréatifs, autoroutes, routes, chemins, voies ferrées et emprises, aéroport, aérodrome, enclos et dépendances des chemins de fer, gares routières et usines, dès lors qu'ils sont situés à portée de l'arme et que le projectile peut les atteindre.

Tout tir ne doit être effectué que sur un gibier parfaitement visible et identifié.

Le tir à balles ou à l'arc est obligatoirement fichant, c'est à dire dirigé vers le sol et sécurisé.

Avant d'attaquer la nouvelle saison de chasse, un petit bilan 2012/2013 s'impose.

Cent vingt faisans de tir sont venus agrémenter nos journées de chasse en trois jours de lâcher.

Le plan de chasse chevreuil a été honoré, à savoir 42 sur 42 bêtes prélevées.

Les battues aux sangliers nous ont permis de prélever 08 bêtes. Cette année encore, nous ferons le maximum afin d'en prélever le plus possible et que nos amis propriétaires terriens et récoltants soient satisfaits de nos efforts.

Pour pouvoir chasser sur **l'ensemble du territoire** et participer aux différentes battues (chevreuils, sangliers, renards) la carte d'adhérent est **obligatoire**.

Toute personne qui participe à une battue doit porter de manière visible de tout coté les dispositifs fluorescents suivants : gilet et casquette.

Les couleurs autorisées sont l'orange, le rouge, le jaune.

Quatre à cinq soirées **belote** seront organisées au cours de la saison. Les dates vous seront communiquées en temps utiles.

Amis chasseurs, n'oubliez pas les consignes de sécurité pour tout maniement d'armes, que vous soyez seul ou en groupe. Respectez les cultures, les clôtures, les distances autour des habitations, restez courtois avec les propriétaires terriens qui vous donnent leur droit de chasse.

Bonne saison de chasse à tous.

Le Président,
B.LONGUET

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Margot SCHMUTZ et William CHAPELLE au « Levat »
- Gaëlle DELANNE et Thomas SICARD « Les Justices »
- Pascalie LAIR « Les Justices »
- Andrée et Dominique REGEASSE « Les Pièces Grandes »
- Jacques DUCASTEL « Merlianes »
- Alexia et Thomas MOURGUES « Les Fontanettes »
- Chantal et Marc EYRIGNOUX à « Tocolaze »
- Stéphanie Thomas et Mathieu NOYER au « Fallial »
- Mélodie POUSSOU et Cédric BATISTA à « La Garenne »
- Magalie PENICHOT à « Vis »

ETAT CIVIL 1er SEMESTRE 2013

Carnet rose et bleu

- Valentin DESMARECAUX est né à CAHORS le 4 janvier 2013. Ses parents Laurence MOURGUES et David DESMARECAUX sont domiciliés aux Justices.
- Lisana VAQUIE est née à Cahors le 27 février 2013. Ses parents Aude et Cyril VAQUIE sont domiciliés « Le Faillal ».
- Victor ADDIS est né à Montauban le 8 avril 2013. Ses parents Sophie et Alexandre ADDIS sont domiciliés « Plaine de L'île »,
Nos félicitations et tous nos vœux.

Carnet noir :

- Fernande VERGNES veuve POUGET décédée à Saint Paul le 1er janvier 2013, à l'âge de 86 ans, domiciliée « Le Bourg ».
- Jean-Louis DENIZOT décédé à Cahors le 22 janvier 201, à l'âge de 59 ans, domicilié « Le Bourg ».
- Henri BUSUTTIL décédé à Castelnaud Montratier le 18 mai 2013, à l'âge de 91 ans, domicilié « Le Faillal ».

Nos condoléances aux familles.

Une page d'histoire (récente) : le festival « Saint Paul à la Rue »

Le festival biennal « Saint Paul à la Rue » est organisé par le Foyer rural de la commune de Saint Paul de Loubressac : un rassemblement culturel convivial au coeur du Quercy blanc. L'organisation du festival s'appuie sur l'implication des bénévoles mobilisés parmi la population locale. Ce festival est pour tout public et son accès est gratuit.



La première édition a vu le jour le 6 Juin 2009, avec l'impulsion de l'association Choeur d'Artichaut, un unique fond obtenu auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et un large soutien de la commune : Le Maire Jacques Périé qui en valorisant le rôle des foyers ruraux a rendu possible une telle initiative.

« St PAUL A LA RUE » s'était fixé pour objectif de valoriser St Paul de Loubressac autour d'un échange artistique et humain. Il s'agissait d'animer le village, sur une journée avec les villageois, en invitant des artistes locaux et internationaux, et leurs spectacles, les associations locales, et les producteurs locaux. La programmation s'est voulu pluridisciplinaire afin de faire participer les associations culturelles locales et afin d'éveiller l'intérêt d'un large public, dans un esprit familial et de rencontre. La journée s'est déroulée au rythme de différents thèmes : Théâtre de rue par des artistes présentant leur spectacle, et théâtre participatif avec un théâtre forum ; Musique variée, allant de la Batucada au concert de rock, en passant par des chants baroques ; Danse.

L'entrée du festival était gratuite.

Les spectacles ont été présentés dans l'église, sous le préau de l'école, sur la place du marronnier, sous les arcades de la mairie, sur le terrain de pétanque, et dans les ruelles du village. Le public, accompagné d'un lieu de spectacle à un autre par un orchestre déambulatoire et par Mme Chapeau, a pu assister à tous les spectacles et également découvrir, apprécier et se promener dans le village.

Les flâneurs pouvaient quant à eux déambuler dans le village, profiter de l'exposition extérieure de l'association Appel d'art de Flaugnac, prendre connaissance des origines du village et de l'histoire de chaque monument et vieille bâtisse grâce aux historiques affichés, historiques rédigés avec soin par Monsieur Arsène Cazes et Monsieur Fournier, nos fameux et précieux historiens du village. Des ateliers gratuits de dessin et peinture étaient proposés aux enfants.

Depuis, les objectifs sont restés les mêmes et la magie St Pauloise est toujours bien présente

Sa deuxième édition s'est déroulée **le 4 juin 2011** et a rassemblé pas moins de 1000 personnes sur la journée, 17 spectacles, 37 artistes et 10 scènes.

Le choix s'était orienté en priorité vers des spectacles de compagnies professionnelles lotoises afin de provoquer des échanges artistiques ; l'accueil de compagnies internationales a été maintenu. La journée a permis des échanges interculturels, Algérie, Iran, Asie.

Déjà la 3ème édition ! L'aventure est repartie cette année **le samedi 1er Juin 2013** avec autant de joie de la part des villageois et artistes conviés.

Ce rassemblement crée un événement culturel collectif d'exception au sein de notre village, il est attaché à quatre exigences :

La rencontre

Une programmation professionnelle

Une restauration locale

La gratuité.



Le label « à la rue » Depuis la première édition, une impulsion est née : le Foyer rural de Saint Paul de Loubressac **anime également le village à l'année**, sous le label « à la rue », autour de différentes initiatives individuelles ou associatives : « Choeur à la rue » (spectacle+projection+ théâtre forum) « Chocolat à la rue » (jeu de piste de Pâques), « Jouer et rire à la rue » (journée de jeux en bois et anciens pour la famille), « soirée à la rue » (concert TELL MAMA, L'oiseau moqueur...),...

Toutes les informations, PHOTOS et VIDEOS de cette belle aventure « Saint Paul à la rue » sont sur le site www.saintpaulalarue.fr. Egalement le site internet du village www.saintpaul46.fr.